La Main Verte, une moisson d'idées

Depuis plus de 20 ans en Alsace, La Main Verte emploie et forme des salariés en situation de handicap aux métiers de la terre. Une initiative qui réunit les acteurs locaux et dynamise le territoire autour de l'emploi durable des personnes porteuses de handicap. C'est aussi une expérience duplicable que la caisse centrale de la MSA promeut au niveau national.

PAR **SÉBASTIEN POULET-GOFFARD**

Il est tôt dans les vignes alsaciennes. Autour de la petite ville de Molsheim, les pâles rayons du soleil de janvier ont du mal à réchauffer les salariés agricoles qui avancent dans les sillons, sécateurs à la main. "La taille, ce n'est pas facile mais c'est une étape obligée. C'est d'elle que dépendent la quantité et la qualité des fruits. En coupant des rameaux, on renforce la vigueur de la vigne qui donne de meilleures baies. On ne peut pas confier ce boulot à des travailleurs non qualifiés", explique Pierre Hoerter, viticulteur de son état, et président de La Main Verte, la structure qui emploie les ouvriers. Une entreprise agricole comme une autre ? Pas vraiment. Sur la forme d'abord, La Main Verte ne relève pas de la loi de 1901 mais du droit local, une particularité propre au territoire alsacien-mosellan. Sur le fond ensuite, la politique de ressources humaines de l'institution est assez originale : "L'association répond aux besoins saisonniers des agriculteurs donneurs d'ouvrage en mettant à leur disposition une main-d'œuvre handicapée à qui nous offrons une qualification et un emploi à temps plein en milieu agricole", explique Pierre Hoerter.

© DR

Comment La Main Verte procède-t-elle ? "Nous travaillons sur le mode prestataire de sorte que l'agriculteur n'a rien à faire. On organise le chantier saisonnier de A à Z : on prend en charge la partie administrative, la gestion des plannings et les éventuelles difficultés auxquelles peuvent être confrontées les personnes en situation de handicap", poursuit le président. Avec un chiffre d'affaires de 735 000 euros, l'association a employé quelque 70 personnes (dont un tiers a intégré une entreprise classique) depuis sa création en 1990, et bénéficie localement d'un carnet d'adresses de plus de 75 clients. La Main Verte emploie aujourd'hui 24 personnes en CDI, toutes qualifiées pour les métiers de la terre.

Elles ont pour cela suivi une formation développée avec le ministère de l'Agriculture et construite en partenariat avec un lycée agricole autour du concept d'apprentissage par la pratique (le travail formant). Le cursus est constitué d'allers-retours entre l'école et le terrain dans une succession de phases de sensibilisation, d'initiation, de professionnalisation et de certification. Les élèves sont alors en contrat de qualification ou de professionnalisation et, à l'issue du processus, ils obtiennent un diplôme reconnu par l'État qui constitue souvent un sésame pour le travail en milieu ordinaire.

Retrouvez cette bonne pratique, ainsi que

UNE TRIANGULATION FERTILE

La Main Verte, c'est en définitive une triangulation fertile entre l'offre de travail en milieu agricole, la demande d'emploi des personnes handicapées et le monde de la formation. "Dans la région, se côtoient de multiples cultures spécialisées : des légumes à l'arboriculture, en passant par les vignes, le houblon… Le tout offre des tâches saisonnières pouvant donner lieu à une activité à l'année et donc à des CDI, explique Pierre Hoerter. Nous avons également une population en grande précarité et des gens avec d'importantes difficultés à s'insérer. Au début, en créant La Main Verte avec d'autres exploitants, nous pensions que les gens sans emploi allaient venir. Et personne n'est venu…", se rappelle le viticulteur. Mais Pierre Hoerter croit en son idée. Il sait qu'il porte un projet de territoire et comprend d'instinct qu'il n'y arrivera pas sans le soutien d'autres acteurs locaux. Alors, pendant deux ans, il frappe à la porte des institutions du coin. C'est ainsi qu'il croise avec bonheur le programme Héraclès de l'Adapei du Bas-Rhin qui consiste à dynamiser le parcours professionnel des travailleurs accueillis dans l'atelier protégé et les trois Esat gérés par l'association. Arrive alors une moisson inespérée de travailleurs. "Nous avons commencé à accompagner ceux qui étaient prêts à venir dans les champs, tout en formant celles et ceux qui étaient les plus motivés", se souvient le président de La Main Verte.

Très vite, l'idée suscite également l'intérêt de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace qui s'investit rapidement dans le projet. "L'initiative qui dynamise le territoire à travers la formation et l'emploi des travailleurs handicapés a évidemment séduit les administrateurs de l'époque", explique Christiane Goetz, responsable de l'action sociale de la caisse. "Comme pour tout salarié agricole, la MSA accompagne les travailleurs handicapés à travers l'action sociale et ses aides extra-légales, mais nous nous investissons aussi pour que cette idée essaime largement au-delà du territoire alsacien", poursuit-elle.

CONTACT

Association La Main Verte : http://entreprise-apprenante-agriculture.eu

UN MODÈLE DUPLICABLE

Petit à petit en effet, les parties prenantes de La Main Verte prennent conscience du potentiel de développement du concept et de sa reproductibilité. À ce jour, au moins huit structures travaillent sur le modèle de La Main Verte dont l'expérience a fait éclore une nouvelle notion : celle d'entreprise apprenante en agriculture. Une modélisation que la caisse centrale de la MSA et la caisse d'Alsace s'emploient à promouvoir à travers l'édition d'un guide très complet d'une cinquantaine de pages. Également réalisé en partenariat avec la Caisse des Dépôts et le groupe Agrica, la publication a pour vocation de permettre aux futurs acteurs de ce type de projet de trouver des réponses, des outils et des points de vigilance, utiles à leur réussite. Pierre Hoerter de son côté défriche un nouveau champ avec Inov'hand, une association qui développe, en partenariat avec l'Adapei une offre de services réalisée par et pour des personnes handicapées dans le secteur de l'aide au domicile. La structure associe également une plateforme de travail et d'échange pour les organismes de l'aide à domicile… Une autre illustration de la possibilité de parvenir à la reconnaissance des personnes handicapées comme de véritables travailleurs. ■

EN BREF

RSA : + 7,4 % DE BÉNÉFICIAIRES

2,25 millions. Tel est le nombre de foyers qui bénéficiaient du revenu de solidarité active (RSA) fin septembre 2013. Un chiffre en augmentation de 7,4 % par rapport à l'année précédente. En tête avec 1,74 million de foyers, le RSA "socle" devance toujours largement le RSA "activité" (496 000 foyers), tandis que le nombre de bénéficiaires du RSA "socle" et "activité" s'établit à 242 000 bénéficiaires.

LE SERVICE CIVIQUE A LE VENT EN POUPE

Estimés à environ 30 000 l'année dernière, les 16-25 ans décidant d'effectuer leur service civique devrait passer à 35 000 en 2014. D'une durée variant en moyenne de sept à huit mois, le service civique propose à ces jeunes une indemnité à hauteur de 573 euros net par mois.

EXPLOSION DU NOMBRE D'OBÈSES DANS LE MONDE

1,46 milliard de personnes, soit plus d'un adulte sur trois, souffriraient d'obésité ou de surpoids selon l'organisation britannique The Overseas Development Institute. Un chiffre qui traduit surtout un quadruplement du nombre d'obèses en moins de 30 ans dans les pays en voie de développement. Dans les pays à haut niveau de revenus, le nombre d'obèses a été multiplié par 1,7.

LOGEMENT SOCIAL : CANCRES ET BONS ÉLÈVES

La loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains, dite loi SRU, impose un quota de 20 % de logements sociaux aux villes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France) appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants. Plus de 10 ans après son adoption, plusieurs villes emblématiques comme Paris, Marseille, Lyon, Grenoble ou Montpellier font ainsi figure de bons élèves. Reste que parmi les quelque 966 communes concernées par cette obligation, plus d'un tiers n'auraient financé aucun logement social ces dernières années.